

COUR SUPÉRIEURE
(Action collective)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC

N° : 200-06-000253-206

DATE : Le 26 septembre 2025

SOUS LA PRÉSIDENCE DE L'HONORABLE DENIS JACQUES, J.C.S.

A.B.

Demandeur

c.

LES RELIGIEUX DE SAINT-VINCENT DE PAUL (CANADA)

Défenderesse/Demanderesse en garantie

c.

CERTAINS SOUSCRIPTEURS DU LLOYD'S

-et-

CHUBB DU CANADA COMPAGNIE D'ASSURANCE

-et-

INTACT COMPAGNIE D'ASSURANCE

-et-

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE TRAVELERS DU CANADA

-et-

AVIVA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA

-et-

ZURICH COMPAGNIE D'ASSURANCE SA

Défenderesses en garantie

-et-

PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

Mis en cause

JUGEMENT
(sur demande en prolongation de délai du mis en cause,
le procureur général du Québec)

[1] **VU** la *Demande en prolongation de délai de la partie mise en cause pour la mise en état du dossier et le dépôt de la demande d'inscription pour instruction et jugement* (la « **Demande en prolongation** ») datée du 17 septembre 2025;

[2] **CONSIDÉRANT** que le délai pour le dépôt de la *Demande d'inscription pour instruction et jugement par déclaration commune* était fixé au 19 septembre 2025;

[3] **CONSIDÉRANT** que le procureur général du Québec (« PGQ ») a été mis en cause le 19 juin 2025 à la suite de la signification d'un *Avis d'intention conformément à l'article 76 C.p.c.*;

[4] **CONSIDÉRANT** que le PGQ a besoin de temps supplémentaire pour analyser le dossier et déterminer la preuve qu'il entend produire lors de l'audience;

[5] **CONSIDÉRANT** que le PGQ prévoit produire une expertise relativement aux questions constitutionnelles entourant les dispositions contestées et qu'il procède actuellement aux démarches nécessaires en vue d'identifier et de mandater un expert;

[6] **CONSIDÉRANT** qu'à la lumière de ces motifs, y a lieu de faire droit à la *Demande en prolongation*;

POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :

[7] **PROLONGE** le délai d'inscription pour instruction et jugement du procureur général du Québec jusqu'au 21 novembre 2025;

[8] **PREND ACTE** que le procureur général du Québec informera les parties et le Tribunal du nom de l'expert retenu, de l'étendue de son mandat et du délai requis pour la production de l'expertise au plus tard le 21 novembre 2025

[9] **CONVOQUE** les parties à une gestion à une date qui sera communiquée par le Tribunal, mais au plus tard le 21 novembre 2025;

[10] **LE TOUT**, sans frais de justice.


DENIS JACQUES, J.C.S.

Me Alain Arsenault
Me Justin Wee
Me Virginie Dufresne-Lemire
Me Antoine Duranleau-Hendrickx
Me Jérémie Longpré
Arsenault Dufresne Wee Avocats
Avocats du Demandeur

Me Christian Trépanier
Me Mathieu Leblanc-Gagnon
Me Camila Saïdi
Fasken Martineau DuMoulin s.e.n.c.r.l., s.r.l.
Avocats de la Défenderesse/Demanderesse en garantie Les Religieux de Saint-Vincent-de-Paul (Canada)

Me Justin Beeby
Me Hélène Maurice
Robinson Sheppard Shapiro S.E.N.C.R.L.
Avocats de la Défenderesse en garantie Certains Souscripteurs du Lloyd's

Me Aurélie Figuet
Me Joanie Proteau
Langlois Avocats, S.E.N.C.R.L.
Avocats de la Défenderesse/Demanderesse en garantie Les Religieux de Saint-Vincent-de-Paul (Canada)

Me Nick Krnjevic
Me Vikki Andrighetti
Robinson Sheppard Shapiro S.E.N.C.R.L.
Avocats de la Défenderesse en garantie Chubb du Canada compagnie d'assurance

Me Julie Simard
Me Vincent Lemay
A.L.I.A Services Juridiques
Avocats de la Défenderesse en garantie Intact Compagnie d'assurance

Me Gabriel Archambault
Me Diana Beldianu
Me Imane Bourahla
Clyde & Cie Canada
Avocats de la Défenderesse en garantie La Compagnie d'assurance Travelers du Canada

Me Louis Dufour

Me Alexanne Isabelle

Carter Gourdeau Avocats S.E.N.C.R.L.

Avocats de la Défenderesse/Demanderesse en garantie Les Religieux de Saint-Vincent-de-Paul (Canada)

Me Dominique Noël

Me Laurence Codsì

Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Avocats de de la Défenderesse en garantie Zurich compagnie d'assurance SA

Me Daniel O'Brien

O'Brien Avocats S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Avocats de la Défenderesse/Demanderesse en garantie Les Religieux de Saint-Vincent-de-Paul (Canada)

Me Benoit Mailloux

Me Benoit Mailloux, Avocat

Avocat-conseil de la Défenderesse/Demanderesse en garantie Les Religieux de Saint-Vincent-de-Paul (Canada)

Me Jacques Larochelle

Jacques Larochelle Avocat inc.

Avocat-conseil de la Défenderesse/Demanderesse en garantie Les Religieux de Saint-Vincent-de-Paul (Canada)

Me François-Olivier Barbeau

Me Marie-Ève Pelletier

Lavoie, Rousseau (Justice – Québec)

Avocats du mis en cause

Procureur général du Québec